

Session ordinaire d'août 1948

D'an mil neuf cent quarante huit, le vingt deux août à quatorze heures, le Conseil Municipal de la Commune de Combiers s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Allary Jean-Louis, Maire.

Étaient présents: M^{rs} Phélippeau. Campot. Feuret. Violett.
Mazère. Trajule. Martin. Allary.

Absents: M^{rs} Lhoumier. Faure. Erallous.

Service d'hygiène scolaire :

Pour le transport des enfants des écoles jusqu'à un centre médico-scolaire un projet d'achat d'autocar à grande capacité a été présenté au Conseil

Général. Dans ce projet il est prévu que le véhicule sera acheté par le département. L'Etat accordera une subvention de 40%. Les frais de fonctionnement seront couverts par le département au moyen d'une contribution du Ministère de l'Éducation Nationale et un versement des communes.

Les communes auront à leur charge une somme forfaitaire de 25 francs par enfant transporté.

La commune de Bombiers ayant un effectif ^{réel} d'environ 60 enfants, le Conseil Municipal décide de voter une somme de: $(25 \times 60 = 1500 \text{ francs})$ mille cinq cents francs à porter au budget primitif de 1949.

Fait et délibéré à Bombiers, le jour mois et an ci-dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

Blanc

Hoellpappeuz

Couffey + Ferrat

Mally

Mazing

Mozog

Martin